



MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN BOURGOGNE
Novembre 2008 - 1^{ère} édition
DOSSIER D'INSCRIPTION
MODALITES PRATIQUES

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons d'apporter toute l'attention nécessaire au dossier d'inscription, gage de votre engagement dans cette 1^{ère} édition.

Rappel : quels organisateurs pour quelles manifestations ?

Les organisateurs des manifestations proposées dans le cadre du Mois sont :

- des acteurs de l'économie sociale et solidaire : associations, coopératives, mutuelles ...
- des interlocuteurs traditionnels de l'économie sociale et solidaire comme les fondations,
- des institutions ou émanations d'institutions engagées dans une démarche de soutien et de développement de l'économie sociale et solidaire.

Les manifestations proposées doivent, de préférence :

- avoir une thématique transversale à l'économie sociale et solidaire
- avoir un caractère exceptionnel
- privilégier la co-organisation.

Calendrier des inscriptions

En termes pratiques, vous noterez que nous avons cette année choisi de **moduler les inscriptions** selon **2 dates butoirs**, pour respecter les rythmes de chacun et favoriser une communication plus en amont. Ainsi :

1^{er} tour des inscriptions

Les **manifestations inscrites avant le 12 juillet** bénéficieront de la communication en amont effectuée pour le Mois. Ainsi elles seront citées en tant que telles dans :

- la **campagne d'information auprès des acteurs de l'ESS** en Bourgogne et au niveau national accompagnée d'un « appel à participation » (courrier officiel + flyer de présentation du Mois de l'ESS);
- le **communiqué de lancement** de l'édition 2008 diffusé **auprès des médias**, presse régionale et nationale (+ flyer comme ci-dessus),
- l'**espace Internet** qui sera dédié au Mois sur le portail www.cress-bourgogne.org.

2^e tour des inscriptions

Les **manifestations inscrites entre le 12 juillet et le 12 septembre** viendront s'ajouter aux précédentes pour constituer le **programme du Mois ESS 2008** qui fera l'objet d'un dépliant **disponible le 1^{er} octobre** (en plus de la mise en ligne sur Internet).

La conférence de presse se déroulera avant le 30 septembre.

A noter : Les manifestations qui souhaiteront s'inscrire après la date du 12 septembre seront uniquement mentionnées sur l'espace Internet et ne bénéficieront donc pas de la communication générale.

Validation des inscriptions

Votre inscription sera effective après satisfaction des 2 conditions (cumulatives) suivantes :

- 1) réception de la **fiche d'inscription** ci-après dûment remplie et signée
- 2) réception de votre **logo** (organisateur principal) et, selon, de ceux des co-organiseurs (formats pdf ET professionnel -de type eps -).



FICHE D'INSCRIPTION Mois ESS 2008

Nom(s) de la (ou des) **structure(s) organisatrice(s)** :

.....

Personne référente :

Type de la manifestation proposée (colloque, conférence, exposition...) :

.....

Titre de la manifestation :

.....

Public cible :

Date/période de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

- Département :

- Ville :

- Coordonnées complètes :

Lieu de livraison des supports de communication, programmes, affiches, flyers :

.....

Renseignement du public :

- Numéro de Téléphone :
et / ou

- Site Internet :

Descriptif de la manifestation - **250 signes maximum** (espaces et ponctuation compris)

Ce texte présentera votre manifestation dans le programme du Mois. A ce titre, il doit être rédigé dans un style lisible par le plus grand nombre et inciter le publics à se rendre à votre manifestation !

.....

.....

.....

.....

.....

Fait le à

Signature / tampon

A RETOURNER

**par courrier à la CRESS BOURGOGNE -2 bis cours Fleury - 21000 DIJON
ou par fax au 03 80 72 49 18**

**Merci d'adresser votre logo (et selon, ceux des co-organisateur) aux formats jpg et
professionnel (« .eps » ou « .ai ») par mail à info@cress-bourgogne.org**